

# ORDRE DU JOUR

Le Conseil municipal se réunira en session ordinaire,

**le Dimanche 22 mars 2026 à 10 heures 30**

**à la Mairie de DAVAYE - salle du Conseil municipal**

L'ordre du jour comprendra les points suivants :

- 1) INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL
- 2) APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 09 MARS 2026
- 3) ÉLECTION DU MAIRE
- 4) DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS
- 5) ÉLECTION DES ADJOINTS
- 6) LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL
- 7) FIXATION DES INDEMNITÉS DES ÉLUS
- 8) DÉSIGNATIONS DES DÉLÉGUÉS COMMUNAUX DANS LES SYNDICATS
  - SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) de Davayé-Vergisson - 3 titulaires
  - SIGALE (Syndical Intercommunal de Gestion des Activités de Loisirs des Enfants) - 2 titulaires/2 suppléants
  - Syndicat Intercommunal de la Résidence Autonomie de l'Eau Vive - 2 titulaires/1 suppléant
  - SYDESL (Syndicat Départemental d'Energie de Saône-et-Loire) - 2 titulaires/1 suppléant
  - Syndicat Mixte AGEDI - 1 titulaire/1 suppléant
- 9) AUTRES DÉSIGNATIONS DE REPRÉSENTANTS AU SEIN D'ORGANISMES DIVERS
  - CNAS (Comité National d'Action Sociale)
  - EPLEFPA (Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole) de Mâcon-Davayé « Agro Bio Campus Davayé »
- 10) INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

DAVAYÉ, le 17 mars 2026

Le Maire,  
Michel du ROURE

